



Comité Régional Grand-EST Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Adresse postale : 15 Boulevard de la Paix - BP. 11215 - 51058 REIMS cedex

Siège social : 2 rue Drouin, 54000 NANCY

Mail : crgecgt@orange.fr

Tél : 03 26.88.23.04



Christophe LANNELON
Directeur Général
Agence Régionale de Santé du Grand-Est
3 Boulevard Joffre
54000 NANCY

Objet : Covid-19

- Copie à Madame la Préfète du Grand Est

Nancy, le 24 mars 2020

Monsieur le Directeur Général,

Les annonces faites par le Président et le gouvernement depuis plusieurs jours et les déclinaisons mises en place démontrent l'extrême gravité de la situation pour la population et le monde du travail.

Notre organisation prend la mesure de la crise sanitaire subite par le pays, et plus largement l'ensemble des peuples sur tous les continents. Cela d'autant que notre région Grand-Est est aujourd'hui la plus touchée par le virus avec la particularité de région transfrontalière de notre territoire.

La CGT fait de la lutte contre la propagation du virus COVID-19 une priorité. L'ensemble de nos locaux syndicaux sont désormais fermés au public.

Alors que, selon les experts médicaux, le pic de contamination est loin d'être atteint, il est très urgent de mettre en place une protection renforcée de tous les salarié.es, y compris celles et ceux travaillant au sein de notre système de santé.

L'ARS a la responsabilité de la veille à la santé publique. Elle se doit faire respecter l'ordre de stopper les productions non-essentiels afin que les salariés soient protégés et participent au 'bienfait' du confinement.

Même si l'heure n'est pas à la polémique, dans les hôpitaux les manques de moyens humains et d'équipement sont criants. Mulhouse est un des exemples frappants. Ce n'est pas faute d'avoir tiré la sonnette d'alarme **depuis plusieurs années et plus fortement ces derniers mois**.

Dans le secteur social et médico-social la situation est très tendue également. Les conditions de travail déjà si dégradées dans les EPHAD poussent les limites de l'acceptable et nous redoutons une véritable catastrophe humaine. Pour ce qui est de l'aide à domicile ou encore dans les établissements accueillant des mineurs là aussi le matériel manque.

Il faut aussi très rapidement réquisitionner des locaux pour prévoir dans l'urgence un plan massif de confinement pour les personnes actuellement hébergées dans des établissements de collectivité (CHRS, Foyers accueillant des personnes handicapées, des mineurs...) en lien avec les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, les Conseils Départementaux, les communes et métropole

Les personnels sont prêts à remplir pleinement leurs missions. Mais ils oscillent entre révolte et résignation. Certains commencent même à parler de démissionner. **Ils veulent aussi protéger leur vie et celles des autres en ayant à leur disposition tous les moyens nécessaires.** On nous signale aussi les premiers cas d'agents contaminés et le refus de tester des salarié.es même si de fortes présomptions existent. Dans ces conditions parler de guerre sanitaire à mener sans donner le nécessaire de protection relève d'un véritable scandale d'état !

Cela démontre l'incapacité du gouvernement et de la direction de l'ARS Grand-Est à faire face aujourd'hui à la réalité sanitaire, tant la seule question budgétaire est depuis plusieurs années le dogme indiscutable, dont nous constatons aujourd'hui des effets catastrophiques.

La CGT tient à saluer l'engagement de tous les agents hospitaliers, infirmier.es, médecins et personnels paramédicaux dans cette lutte acharnée qui est lancée. Mais aussi les ambulanciers pompiers et praticiens sur l'ensemble du territoire qui ont pris part à cette lutte contre la pandémie.

Vous comprendrez donc la situation anxiogène qui pèse fortement sur leur santé mentale avec tous les risques d'accidentologie que cela induit dans un contexte de travail et de services rendus.

Au regard de la situation d'urgence dans les hôpitaux publics, une organisation exceptionnelle de la chaîne de soins, mobilisant les structures privées de la région en lien avec celles du public, doit être des plus opérationnelles. Il s'agit de pouvoir accueillir et soigner les malades du Covid-19 mais aussi toutes les autres pathologies graves qui continuent malgré tout d'exister.

Il est important que toutes ces évolutions se fassent en lien étroit avec les représentants syndicaux dans les établissements, mais aussi régional. Des points doivent être initiés avec les représentants du personnel. Un échange doit s'instaurer avec l'ensemble des acteurs pour faire évoluer les plans de préventions. **La nécessité de mise en place, par l'ARS du Grand Est, de la plate-forme d'écoute des agents soignants pour aide et soutien psychologique se doit d'être opérationnelle très rapidement.**

Par ailleurs se pose la question des priorités industrielles et tout doit être fait pour face aux urgences d'aujourd'hui afin de produire le matériel de protection et de tests nécessaires.

Le dépistage systématique est aussi à observer, à l'image de ce que fait l'Allemagne et qui, selon les informations en date du 22 mars 2020, semble être efficace. En effet, ce pays comptait 23129 cas à cette date pour 93 décès, la France à la même période était à 14495 cas pour 562 décès.

La CGT Grand-Est demande enfin que des réponses soient apportées aux différents courriers de nos structures départementales et professionnelles de la santé.

La CGT sera exigeante sur la place qu'elle devra avoir dans l'après crise pour faire entendre ses analyses et propositions pour un modèle de développement humain durable, pour l'avenir de l'hôpital public, de l'accès à la santé et d'une protection sociale donnant accès aux soins par une prise en charge intégrale par la sécurité sociale de toute la population.

Dans l'attente d'une réponse rapide, veuillez agréer Monsieur, mes respectueuses salutations.

Pour la CGT Grand-Est
Le secrétaire régional
Denis Schnabel

